

La réserve de prévoyance à plus de 50 milliards de DH à fin 2017

CIMR

La réserve de prévoyance à plus de 50 milliards de DH à fin 2017

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) a enregistré en 2017 un excédent d'exploitation de plus de 5,15 milliards de DH. Ce qui porte le montant total de la réserve de prévoyance à plus de 50,29 milliards, en accroissement de 12,5% sur un an et confirme la pérennité du régime. La souscription aux adhésions individuelles lancée début 2018 a, quant à elle, connu un «très grand succès», selon le top management.

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite a encore de beaux jours devant elle, contrairement à d'autres régimes de retraite. Son comportement au cours de l'exercice écoulé l'a encore prouvé, puisque la Caisse a affiché des résultats financiers en amélioration évidente et une pérennité intacte. C'est ce qu'ont annoncé les responsables de la Caisse qui ont présenté, vendredi dernier à Casablanca, ses résultats et son bilan actuariel pour l'année 2017.

Ainsi, a indiqué le PDG Khalid Cheddadi, l'institution a enregistré une nette progression de sa réserve de prévoyance, confirmant de nouveau la pérennité de son régime.

Au terme de l'année précédente, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation de plus de 5,15 milliards de DH. Ce qui porte le montant total de la réserve de prévoyance de 44,72 milliards de DH en 2016 à plus de 50,29 milliards, en accroissement de 12,5%.

De même, la Caisse a renforcé ses produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres qui ont crû de 7,7%, atteignant plus 2,87 milliards. Le portefeuille CIMR est estimé, à fin 2017, à plus de 59,77 milliards en valeur de marché.

La Caisse a également élargi sa base d'adhérents. Elle a, en effet, connu en 2017 l'adhésion de 843 nouvelles entreprises au profit de 7.248 affiliés. De ce fait, le nombre des affiliés à la CIMR s'est apprécié de 4,1%, atteignant un effectif global de 641.358, répartis entre actifs cotisants (348.431) et ayants droit (292.927).

De même, le nombre d'actifs cotisants s'est accru de 4,4% par rapport à 2016, «dépassant largement l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs sur le long terme à



La CIMR a enregistré une progression de 12,5% de sa réserve de prévoyance en 2017 et confirme de nouveau la pérennité de son régime, indique son PDG, Khalid Cheddadi
Ph. Saouri

0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime», a relevé le PDG de la caisse. En 2017, quelque 170.870 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite.

S'agissant de la pérennité du régime, la projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel est constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période, a indiqué Jaouad Lmourabiti, directeur études, organisation et pilotage chez la CIMR.

Par ailleurs, Khalid Cheddadi nous a déclaré, sans livrer de chiffres, que la souscription aux adhésions individuelles lancée début 2018 a connu un «très grand succès», aussi bien auprès des professions libérales, que des commerçants et des artisans et même auprès de beaucoup de salariés qui ne bénéficient pas de la couverture CIMR avec leurs employeurs. ■

Lahcen Oudoud

